

UFF Patrimonial Vie

Informations Extra-Financières

Le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019, dit « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR), pierre angulaire du plan vert européen, a pour objectif d’harmoniser et de renforcer les obligations de transparence en matière de durabilité des produits financiers. Cette réglementation prévoit les deux catégories d’investissement suivantes :

- Ceux faisant la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales (produit « Article 8 ») ; soit 24 supports proposés au sein ce produit ;
- Ceux poursuivant un objectif d’investissement durable (produit « Article 9 ») ; soit 4 supports proposés par ce produit.

Le contrat UFF Patrimonial Vie promeut des caractéristiques environnementales ou sociales. Si vous souhaitez que votre adhésion réponde à ces mêmes objectifs, vous devez sélectionner au moins un support faisant la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales ou ayant un objectif d’investissement durable ; et détenir au moins un tel support durant toute la durée de votre adhésion.

Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s’applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les informations sur les caractéristiques promues ou sur la poursuite d’objectifs d’investissement durable relatives à chacun de ces supports en unités de compte sont disponibles sur le site uff.net sur la page Fonds et gestions/Notre gamme de fonds ou sur simple demande auprès de votre conseiller.

LISTE DES SUPPORTS PRÉSENTANT DES CARACTÉRISTIQUES EXTRA-FINANCIÈRES

SUPPORTS FAISANT LA PROMOTION DES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES, DITS « ARTICLE 8 »		
ISIN	Libellé support	Société de gestion
FR0012336683	Amundi Actions Or PC	Amundi Asset Management
FR0010836163	CPR Silver Age P	CPR Asset Management
FR0013392073	Ofi Invest Actions Japon AH	OFI Invest Asset Management
FR001400KPY6	Ofi Invest ESG Liquidités A	OFI Invest Asset Management
FR001400J4N9	Ofi Ivst Eng Stra Met UFF Eng Stra Met A	OFI Invest Asset Management
FR001400OYC6	UFF Actions Emergentes N	Myria Asset Management
FR001400OY81	UFF Actions Europe Flexible - N	Myria Asset Management
FR001400OYM5	UFF Actions France N	Myria Asset Management
FR001400LJA7	UFF Actions Global Tech A	Myria Asset Management
FR001400OY40	UFF Actions US N	Myria Asset Management
FR001400OYD4	UFF Allocation Defensive N	Myria Asset Management
FR001400OYE2	UFF Allocation Dynamique N	Myria Asset Management
FR001400OYG7	UFF Obligation Prudence N	Myria Asset Management
FR001400OY65	UFF Capital Planète N	Myria Asset Management
FR001400H5M0	UFF Dynasties Familiales A	Myria Asset Management
FR001400OY73	UFF Euro Valeur N	Myria Asset Management
FR001400OY99	UFF Grandes Marques N	Myria Asset Management
FR001400P2A2	UFF Performance Absolue N	Credit Mutuel Asset Management
FR001400P0V2	UFF Oblicontext Moyen Terme A N	Edmond de Rothschild Asset Management (France)
FR001400OU85	UFF Oblig Optimal Income A-N	Schelcher Prince Gestion
FR001400OY24	UFF Obligations 5-7 N	OFI Invest Asset Management
FR0014015FE3	UFF Obligations Diversifiées N	Myria Asset Management
FR0014013XJ0	UFF Precious Metals A	OFI Invest Asset Management
FR001400OYL7	UFF Actions Privilège Europe	Myria Asset Management
FR001400OYJ1	UFF Actions Souveraineté Européenne	Myria Asset Management

SUPPORTS AYANT UN OBJECTIF D’INVESTISSEMENT DURABLE, DITS « ARTICLES 9 »		
ISIN	Libellé support	Société de gestion
FR0014005NK5	Abeille La Fabrique Emploi Dynamique U/C	Mirova
LU2376489196	Mandarine Funds Mandarine Global Transition U Capitalisation EUR	Mandarine Gestion
LU0104884860	Pictet-Water P EUR	Pictet Asset Management (Europe) SA
FR001400OYI3	UFF Actions Biodiversité N	Myria Asset Management

La politique d’investissement d’un fonds peut être amenée à changer au fil du temps et donc engendrer potentiellement une modification de sa classification SFDR. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller pour vérifier la classification de tout support et disposer, le cas échéant, des informations extra financières le concernant.